

Un fonctionnement associatif national



apport
d'activité

Un réseau d'associations territoriales, un mouvement de militants

Les Ceméa rassemblent des personnes. Celles-ci constituent le mouvement Ceméa. Une publication *Repères et Actions* est adressée aux 3 500 membres actifs des Ceméa. Elle constitue le lien d'information de l'ensemble des membres du mouvement Ceméa. Elle est aujourd'hui articulée avec un site Internet réservé aux membres actifs et une lettre électronique mensuelle. Les Ceméa rassemblent des institutions – Association nationale et Associations territoriales – celles-ci constituent le réseau. Le fonctionnement associatif des Ceméa se met en œuvre à partir d'une Charte identitaire, des statuts et d'une Convention générale signée entre l'Association nationale et chaque Association territoriale. En plus des instances statutaires obligatoires, les Ceméa se sont dotés d'un Conseil des directeurs territoriaux et d'une Conférence des présidents. Ils renforcent leur vie associative par d'autres commissions et groupes de travail.

L'Assemblée générale annuelle de l'Association nationale qui a eu lieu le 14 juin 2008 à la Mairie de Paris, a rassemblé plus de 150 personnes. Elle a été l'occasion de rendre compte publiquement de l'activité 2007 du réseau Ceméa. Conformément aux statuts, elle a examiné et adopté les rapports moral et financier 2007 et procédé au renouvellement du Conseil d'administration.

Elle a permis de promouvoir la réflexion sur la thématique "Sciences et société" à travers une table ronde intitulée "Evolutionnisme, darwinisme, créationnisme et laïcité ?" Y sont intervenus : JM Besnier, Professeur de Philosophie à la Sorbonne, membre du Centre de Recherche en Epistémologie Appliquée ; Guillaume LECOINTRE, Zoologiste, Directeur du département Systématique et Evolution au Muséum d'Histoire Naturelle ; Pascal PICQ, Paléoanthropologue, Maître de conférences au Collège de France.



Composition du Conseil d'administration national (au 31 décembre 2007)

Mme Francine Best, Présidente d'honneur – Inspectrice générale de l'Éducation nationale.

M. Denis Bordat, Secrétaire général d'honneur – Ancien délégué général des Ceméa.

BUREAU

M. Pierre Parlebas, Président – Professeur des Universités.

M. Claude Vercoutère, Vice-président – Ancien délégué général des Ceméa.

M. Jacques Ladsous, Vice-président – Membre du Conseil national supérieur du travail social.

M. Alain Grimont, Secrétaire général – Président des Ceméa Bretagne.

M. Christian Koch, Trésorier – Vice Président des Ceméa Haute-Normandie - Directeur d'établissement spécialisé.

AUTRES MEMBRES DU BUREAU

M. Jean-Jacques Beyrat – Professeur de collège - Secrétaire du Conseil d'administration des Ceméa Midi-Pyrénées.

M. Gérard Castellani - Inspecteur d'Académie honoraire - Administrateur des Ceméa de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Gérard Alamarguy – Président du SNOGAEC.

Mme Magali Andreu – Référente Prévention et Sécurité - Présidente des Ceméa Rhône-Alpes.

M. Joël Balavoine – Président de la Fédération générale des PE - Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports.

M. Francis Barbe – Instituteur - Secrétaire national au SNUIPP.

Mme Françoise Boinot-Cartier – Formatrice non permanente Militante des Ceméa Ile de France.

M. Pascal Brunon – Responsable du Département Actions de Formations Territoriales au Conseil Régional de Picardie - Militant des Ceméa Picardie.

Mlle Marie Cicero – Psychologue - Présidente des Ceméa Aquitaine.

M. René Coquard – Vice-Président des Ceméa Lorraine.

Mme Rosemonde de Neef – Directrice d'école maternelle - Présidente des Ceméa Guyane.

M. Michel Gouno – Responsable du Service Enfance à la mairie de Saint-Denis (93) - Administrateur des Ceméa Ile-de-France.

M. Gilles Guillon – Président des Ceméa Languedoc-Roussillon - Directeur de recherche au CNRS.

Mme Agnès Hallet – Conseillère pédagogique - Administratrice des Ceméa Nord-Pas-de-Calais.

M. Jacques Henrard – Secrétaire général de la JPA.

Mme Claire Krepper – Secrétaire nationale du secteur éducation du SE-UNSA.

M. Philippe Niemec – Secrétaire national du SE-UNSA.

Mme. Dolorès Orzel – Directrice de Centre de loisirs - Trésorière des Ceméa Bourgogne.

M. Vincent Revert – Responsable du service jeunesse à la Mairie de Mondeville - Président des Ceméa Basse-Normandie.

M. Michel Volondat – Inspecteur Général de l'Éducation nationale - Groupe de l'EPS.





La Conférence des présidents

Elle a réuni trois jours en 2007 (5 mai, les 20 et 21 novembre) sous la responsabilité du président du Conseil d'administration de l'Association nationale, les présidents des Associations territoriales et la Direction nationale. C'est un lieu de réflexion. En 2007, elle a contribué à l'analyse de l'évolution du contexte politique et social et éducatif, à partir des travaux conduits localement par les Conseils d'administration territoriaux et les Conseils des directeurs territoriaux. La Conférence des Présidents a mené un travail sur :

- le pilotage du projet associatif régional dans un cadre pluriannuel ;
- la mise en oeuvre du volontariat associatif comme élément du projet : place et rôle des présidents et des Conseils d'administration dans ce dispositif.

Dans le cadre du travail engagé sur Administrer/Diriger les Ceméa, un travail a été réalisé par études de cas et méthodes de résolutions des problèmes, à partir du texte cadre qui précise les fonctions de chacun (présidents/directeurs).

Pierre Parlebas – Association nationale
Denis Barroero – Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Jean Allard – Picardie
Pierre Lapprand – Franche-Comté
Marie Cicero – Aquitaine
Vincent Revert – Basse-Normandie
Kathy Bouet – Auvergne
Françoise Khenfer – Bourgogne
Michel Meurdesoif – Nord-Pas-de-Calais
Olivier Chauprade – Limousin
Gilles Guillon – Languedoc-Roussillon
Colette Coquard – Lorraine
Jérôme Deniaud – Pays-de-la-Loire
Mohamed El Khatib – Centre
Magali Andreu – Rhône-Alpes

Pierre Grosseau-Poussard – Poitou-Charentes
Bertrand Chartier – Bretagne
Stéphane Vincent – Haute-Normandie
Claude Roynette – Alsace
Jean-Louis Teyssier – Midi-Pyrénées
Séverine Rommé – Ile-de-France
Tonia Vercoutère – Corse
André Duplessis – Guadeloupe
Rosemonde de Neef – Guyane
Gérard Watello – Martinique
Michel Chane San – Réunion
Actoibi Laza – Mayotte
Mylène Tirao – Polynésie
Simon Naaoutchoué – Nouvelle-Calédonie

Le Conseil des directeurs territoriaux

Il s'est réuni quatre fois en 2007 (23 et 24 janvier, 27 et 28 mars, 22 au 24 mai, 18 et 19 octobre). Il est animé par la Direction nationale et rassemble tous les directeurs des Associations territoriales. Il a assuré la mise en action concertée des orientations définies par le projet national, en relation avec les analyses territoriales et a permis l'information réciproque et la coordination des politiques territoriales des Ceméa. Il s'est appuyé sur les travaux de plusieurs commissions pour les questions de ressources humaines et d'économie, de communication et de publications, de recherche pédagogique et de développement, de dimension européenne ou internationale, d'animation du mouvement et de politique des territoires.

Composition du Conseil des directeurs territoriaux (au 31 décembre 2007)

Directeurs territoriaux

Roland Bathrez – Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Thierry Malfait – Picardie
Nadine Vieste – Franche-Comté
Pierre Roussel – Aquitaine
Guy Danlos – Basse-Normandie
Valérie Cibert – Auvergne
Daniel Larmarange – Bourgogne
Sylvian Boyaval – Nord-Pas-de-Calais
Jean-Claude Berland – Limousin
Rudolphe Puygrenier – Rhône-Alpes
Bruno Chichignoud – Languedoc-Roussillon
Dominique Bergé – Lorraine
Anne-Claire Devoge – Pays-de-la-Loire
Aurélien Bunle – Centre
Ghyslaine Nicole – Poitou-Charentes
Gérard Le Goff – Bretagne

Stewens Lemoine – Haute-Normandie
Olivier Przybylski-Richard – Alsace
Patrick Saramon – Midi-Pyrénées
Daniel Brichot – Ile-de-France

L'Équipe de Direction nationale

Jean-François Magnin – Directeur général
Jean-Luc Cazaillon – Directeur général adjoint
Myriam Fritz-Legendre – Directrice du département chargé des politiques et pratiques européennes et internationales
Christian Gautellier – Directeur de la communication et des publications
Jean-Luc Pieuchot – Directeur de l'organisation administrative, des finances et des ressources humaines
Jean-Noël Bruguère – Directeur du département chargé des politiques et pratiques culturelles

Dominique Besnard – Directeur du département chargé des politiques et pratiques sociales
Vincent Chavaroche – Directeur du département chargé des politiques et pratiques des vacances et des loisirs
Zahra Boudjemaï – Directrice du département chargé des politiques et pratiques éducatives

■ Ce qui ressort du bilan social 2007

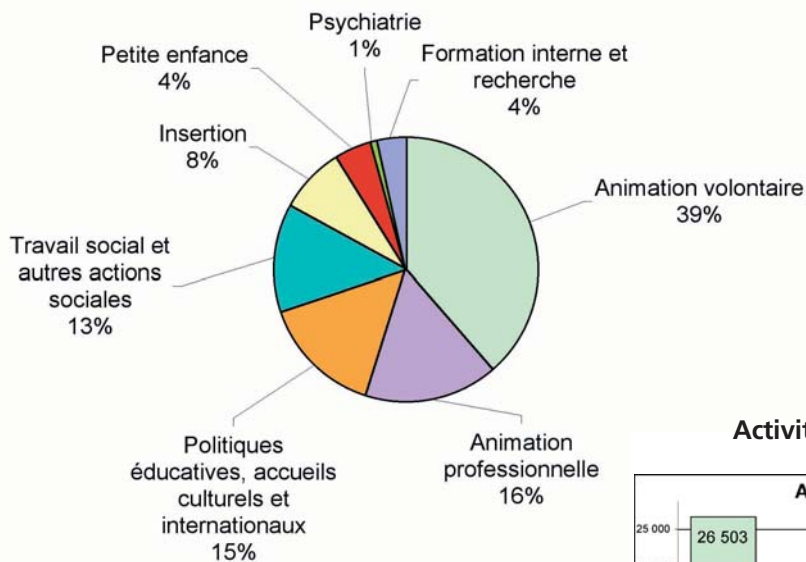
Le bilan social regroupe l'ensemble des données chiffrées relatives aux salariés des associations Ceméa faisant partie de l'Unité Économique et Sociale, à savoir les Associations territoriales de France métropolitaine et l'Association nationale.

Il permet de dégager, entre autres, les tendances et les analyses suivantes :

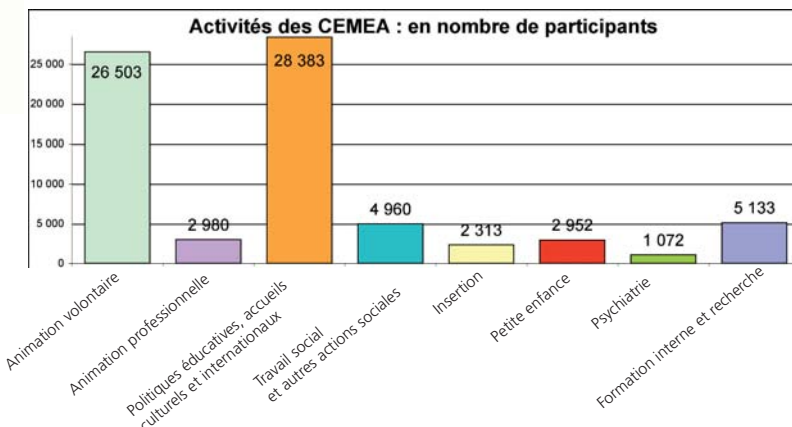
- Les effectifs augmentent sur les trois dernières années pour atteindre 459 salariés (soit 396,8 Equivalents Temps Pleins) au 31 décembre 2007. Cette hausse est principalement le fait des métiers de la pédagogie, qui représentent 37 % des salariés en 2007 (pour 29 % en 2005) et pour lesquels les embauches sont nombreuses.
- La part des Contrats à Durée Indéterminée progresse : 67 % des salariés sont en CDI au 31 décembre 2007. En matière de temps de travail, la part des salariés employés à temps plein augmente pour atteindre 64 % des salariés, tandis que la part des salariés qui travaillent moins d'un quart de temps recule (10 % en 2007, contre 13 % en 2006).
- La parité progresse : elle est atteinte dans les métiers de la pédagogie (85 hommes pour 84 femmes) et la tendance se confirme pour les métiers de l'encadrement, où la part des femmes passe de 42 % à 45 % en deux ans. L'amplitude des rémunérations, déjà faible, diminue encore. Les dix rémunérations les plus élevées augmentent légèrement, mais les rémunérations les plus faibles progressent davantage.
- Le dialogue social est réel : trois avenants à l'accord d'entreprise ont été signés en 2006 et deux en 2007. De plus, le nombre de réunions de Délégués du personnel a augmenté de 13 % dans l'ensemble de l'UES. Par ailleurs, le nombre d'heures consacrées à des réunions du personnel a augmenté de 65 % par rapport à 2006, pour atteindre 621 heures, ce qui postule de conduites d'équipes participatives et coopératives.
- Enfin, l'année 2007 permet de mesurer l'impact du contrat d'engagement éducatif (CEE) : 1647 CEE ont été conclus en 2007 représentant 12458 journées d'encadrement.



Activités des Ceméa : en nombre de journées participants



Activités des Ceméa : en nombre de participants



Se former dans le cadre "des périodes de professionnalisation"

Un plan global de qualification des personnels pédagogiques a été lancé fin 2006-début 2007 : des formateurs, des responsables de stage, de formation ou de secteur, qui interviennent sur les différentes filières de formation à l'animation sont entrés en formation longue en alternance.

Cette initiative répond à trois objectifs :

- Anticiper l'obligation de la possession d'un diplôme professionnel et/ou universitaire pour les formateurs du secteur de la formation professionnelle diplômante.
- Qualifier les personnes par l'obtention d'une validation, et donc d'un diplôme.
- Réengager l'ensemble des personnels pédagogiques dans un travail de recherche/action.

Ces départs en formation se sont effectués dans le cadre des « périodes de professionnalisation ». Ce dispositif de financement des formations qualifiantes et diplômantes, né avec la loi du 4 mai 2004, a en effet pour objectif de favoriser le maintien dans l'emploi des salariés sous CDI par la qualification professionnelle.

Ainsi, en 2007, **onze salariés** de différentes Associations territoriales du réseau Ceméa sont entrés en formation longue : ceci a représenté **1497 heures de formation**, à travers un DUFA, un DEPAD, trois mémoires DEFA, un DU et cinq Masters Pro (de niveau II et I).

En 2008, ce mouvement s'accroît avec notamment des départs en DEJEPS, en DESJEPS, la validation de certaines unités du DEFA et d'autres Masters Pro en Ingénierie de la Formation.

Du côté des comptes, un résultat correct

Les comptes de l'exercice 2007 font apparaître un excédent de 76 757 € et c'est la deuxième année consécutive où un résultat positif est enregistré. Cela est conforme à l'objectif fixé, permettant de mettre en réserve une partie du financement du prochain Congrès des Ceméa. Globalement, les charges et les produits ont augmenté de 23% environ du fait du passage des ex-MAD en détachés, payés intégralement par les Ceméa d'une part, et compensé par une subvention spécifique d'autre part.

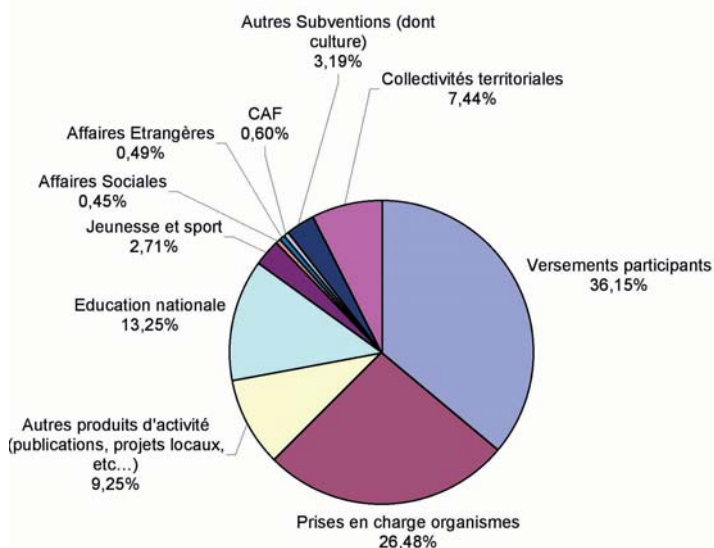
Néanmoins ce résultat est lié pour partie au niveau important des taux d'intérêts sur les placements des disponibilités (+ 32% par rapport à 2006) ; en effet, le résultat d'exploitation lui est toujours en léger déficit, même s'il s'améliore (+ 8%).

Il s'agit là de zones à risques, puisque la difficulté à équilibrer les charges est chaque année plus importante et que d'autre part la bonne tenue de la trésorerie courante des Ceméa est fonction des dates de versement des différentes subventions.

Enfin, l'exercice budgétaire 2007 est marqué au sein du réseau Ceméa par un événement important. En effet, le consolidé des résultats des Associations territoriales est quasi équilibré puisque celui-ci aboutit à un déficit de 19 000 € sur un total consolidé de plus de 22 millions €, soit moins de 0,1%.

C'est globalement un résultat économique correct, lié à une gestion rigoureuse et exigeante de l'activité par les différentes directions des Associations en liaison avec leurs Conseils d'administration. Il convient de continuer dans cette voie, ce qui est sans doute un objectif ambitieux mais indispensable pour permettre aux Ceméa de résister à un environnement qui deviendrait plus hostile. Indispensable aussi pour garantir la pérennité des Ceméa.

Origine des produits d'exploitation des Ceméa



Détail du budget de l'Association nationale

